

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

Donnant suite aux recommandations du plan d'action *Par-delà la frontière* figurant aux rapports du vérificateur général du Canada de l'automne 2016

| Numéro de référence dans le rapport | Recommandation du VGC | Réponse du Ministère | Description du résultat final prévu | Date d'achèvement prévue | Jalons importants (description/dates) | Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.) | Indicateur de réalisation (à l'usage du Comité seulement) |
|-------------------------------------|--|---|--|--------------------------|---|---|---|
| 1.87 | <p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait améliorer ses directives sur la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir clairement les rôles et responsabilités des ministères et organismes responsables et des ministères et organismes partenaires qui sont chargés de produire des rapports exacts et exhaustifs sur les initiatives horizontales; • clarifier les directives à l'intention des ministères et organismes responsables et des ministères et organismes partenaires pour qu'ils puissent présenter une vue d'ensemble des progrès, des résultats et des coûts des initiatives au fil des années; • préciser les exigences relatives à un cadre d'établissement des coûts pour les initiatives horizontales. | <p>Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada mettra à jour le guide sur la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes, au besoin, pour préciser les attentes aux ministères responsables et partenaires qui participent à des initiatives horizontales. Le guide à jour énoncera les rôles et responsabilités concernant les rapports sur les résultats et les rapports financiers. Le Secrétariat précisera également les attentes, à savoir que les rapports devront fournir un aperçu d'ensemble sur les progrès réalisés dans le cadre des initiatives, ainsi que les attentes concernant un cadre d'établissement des coûts financiers dans le guide à jour. Le Secrétariat travaillera avec les ministères et organismes, au besoin, pour s'assurer qu'ils comprennent clairement leurs rôles et responsabilités afin qu'ils mettent en place une structure de gouvernance appropriée pour la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes. La mise à jour du guide se terminera avant juillet 2017.</p> | <p>Le Secrétariat va mieux orienter la gestion des initiatives horizontales et la production des rapports connexes, et veillera à ce que les ministères et organismes aient une compréhension claire de leurs rôles et de leurs responsabilités.</p> | juillet 2017 | <p>Le Secrétariat passera en revue le <i>Guide à l'intention des ministères sur la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes</i> et consultera les représentants des ministères et organismes sur les modifications proposées. Le Secrétariat déterminera aussi la nécessité de mettre à jour d'autres instruments (p. ex. le <i>Guide sur l'attestation du dirigeant principal des finances</i>) pour donner suite aux recommandations du BVG. Janvier à mars 2017. État: en cours.</p> <p>Le Secrétariat apportera des modifications au <i>Guide à l'intention des ministères sur la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes</i>, ainsi qu'à d'autres instruments, et les communiquera aux ministères et organismes du gouvernement fédéral; mars 2017 à juillet 2017. État: débutera en mars 2017.</p> <p>De concert avec les ministères, le Secrétariat veillera à bien faire comprendre les nouvelles exigences à compter de juillet 2017.</p> | <p>Secteur de la gestion des dépenses - Brian Pagan, secrétaire adjoint</p> <p>613-369-9581</p> | |